

Lab.RII

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation

CAHIERS DU LAB.RII
- DOCUMENTS DE TRAVAIL -

N°153

Mai 2007



Blandine LAPERCHE
Maud HERBERT

LA RESPONSABILITE SOCIALE DES MOYENNES ENTREPRISES

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

Blandine LAPERCHE

Maud HERBERT

Synthèse – Ce document présente les résultats d'une enquête quantitative menée de décembre 2006 à février 2007 auprès d'un échantillon de 567 moyennes entreprises de la région Nord/Pas-de-Calais (et plus précisément du littoral Nord). Cette enquête porte sur la responsabilité sociale des entreprises, c'est-à-dire sur la façon dont les entreprises intègrent dans leur activités les préoccupations des salariés, de la société civile et celles liées à l'environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche européen intitulé « Mainstreaming Corporate Social Responsibility among SMEs » et mené avec des partenaires allemands et polonais.

Globalement, cette enquête montre que la responsabilité sociale des entreprises (RSE) n'est pas ignorée (dans les faits) par les entreprises que nous avons interrogées. Toutes les formes de RSE sont pratiquées, sans que cela résulte d'un engagement fort de l'entreprise dans ces domaines. Dans les trois domaines (responsabilité envers les salariés, la société civile et l'environnement), ce sont surtout les actions les plus traditionnelles (par exemple l'engagement envers la sécurité et la santé), les moins coûteuses ou les plus appuyées par les pouvoirs publics (par exemple le recyclage des déchets et/ou le soutien d'initiatives de formation) que les entreprises déclarent pratiquer. Les actions plus délaissées par les entreprises sont en revanche plus coûteuses et se traduisent moins directement en résultats positifs pour l'entreprise (par exemple l'exploitation d'énergies renouvelables, des mesures pour rendre compatibles le métier et la famille ou encore le soutien d'initiatives culturelles). Les entreprises interrogées ont en grande majorité l'impression que la RSE va devenir un sujet d'importance à l'avenir, notamment porté par les institutions extérieures, comme les collectivités locales. Ce sont surtout les exigences écologiques qui, selon elles, croîtront à l'avenir. Les obstacles principaux à la mise en œuvre de la RSE résultent d'avantage d'une insuffisance de ressources que d'un manque d'intérêt et une large majorité des entreprises interrogées pense que la mise en œuvre de la RSE permet d'améliorer leur image de marque.

Au terme de cette enquête, nous proposons une typologie des pratiques de la RSE, d'abord pour chacun des aspects de la RSE. Nous distinguons trois catégories d'entreprises : les entreprises peu sensibles (leurs réponses négatives sont supérieures à la moyenne des réponses négatives), les entreprises sensibles (leurs réponses positives sont supérieures à la moyenne des réponses positives) et les entreprises actives (leurs réponses positives sont supérieures à la moyenne des réponses positives et elles répondent positivement à la question qui reçoit le moins de réponses positives). Dans le domaine de la responsabilité envers les salariés, 50% des entreprises sont peu sensibles, 40,3% sont sensibles et 9,7% sont actives. Dans le domaine de la responsabilité envers la société civile, 55% sont peu sensibles, 14,5% sont sensibles et 30,5% sont actives. Dans le domaine de l'environnement, 84% sont peu sensibles, 12,3% sont sensibles et 3,7% sont actives. Lorsque l'on étudie précisément chacune des catégories d'entreprises (actives, sensibles, peu sensibles), on s'aperçoit qu'elles sont très rares à être véritablement engagées dans la RSE (une seule entreprise est « active » dans les trois domaines). Lorsque les entreprises sont actives ou sensibles, elles le sont surtout dans un seul domaine (25 entreprises sont actives dans un domaine et 32 sont sensibles dans un seul domaine). Enfin lorsque les entreprises sont faiblement engagées (le nombre d'entreprise le plus important : 74 au total), elles le sont en revanche surtout dans 2 ou 3 domaines.

Synthesis – This document presents the results of a quantitative study led during the period December 2006- February 2007 in 567 medium enterprises of the Nord/Pas-de-Calais region -France (more precisely in the « region Littoral Nord »). The enquiry deals with Corporate Social Responsibility (CSR), which means the way enterprises integrate the interests of the salaries, of the civil society and of environment in their activities. It is part of European Research Program titled « Mainstreaming Corporate Social Responsibility among SMEs » achieved with German and Polish partners.

Globally, this study shows that Corporate Social Responsibility (CSR) is not ignored (in the facts) by the studied enterprises. All forms of CSR are implemented, even if there is not a strong commitment of the enterprise. Within the three fields of CSR (towards salaries, civil society and towards environment), the more traditional actions (for example towards security and health), the ones which are less costly or which are supported by public policies (e.g. the supports towards training or waste recycling) are preferred by the enterprises . The enterprises declare having less attention for costly measures and the ones which are not quickly translated in positive results (e.g. use of renewable energy, compatibility between family and job, or support to cultural initiatives). For a large part of them, the studied enterprises consider that CSR will become a priority subject in the future, notably for public institutions (notably local communities). According to the enterprises, this is most of all ecological requirements that will grow in the future. The main obstacles to the implantation of CSR result more from a lack of resources than from a lack of interest, and a large majority of enterprises consider that CSR improves the enterprise's image.

At the end of this study, we propose a typology of CSR practices, first of all for each of the aspects of CSR. We define three categories of enterprises: weakly sensitive enterprises (their negative answers are superior to the mean of negative answers), sensitive enterprises (their positive answers are superior to the mean of positive answers) and active enterprises (their positive answers are superior to the mean of positive answers and they answer positively to the question which receives the less positive answers). In the field of responsibility towards salaries, 50% of the enterprises are weakly sensitive, 40.3% are sensitive and 9.7% are active. In the field of responsibility towards civil society, 55% are weakly sensitive, 14.5% are sensitive and 30% are active. In the field of environment, 84% are weakly sensitive 12.3% are sensitive and 3.7% are active. If we study each of the categories (active, sensitive, weakly sensitive), we can state that very few of the studied enterprises are really involved in CSR (only one enterprise is “active” in the three fields). When the enterprises are active or sensitive, this is above all in one single field (25 enterprises are active in one field and 32 are sensitive in one field). Finally, when the enterprises are weakly involved (the total number of enterprises is more important: 74), this weak involvement concerns two or three fields.

LA RESPONSABILITE SOCIALE DES MOYENNES ENTREPRISES¹

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

TABLE DES MATIERES

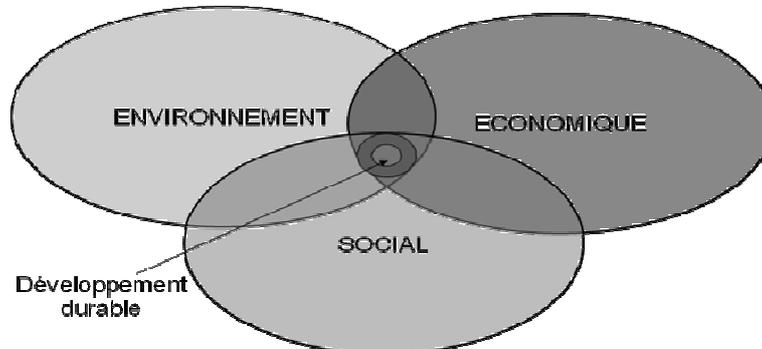
Introduction	5
1. Méthode d'enquête	6
2. Résultats de l'enquête	7
2.1. Engagement des entreprises pour les salariés	7
2.2. Engagement envers la société civile	8
2.3. Engagement en faveur de l'environnement	9
2.4. Connaissance de la RSE	9
2.5. Importance de la RSE pour l'entreprise et pour ses parties prenantes	10
2.6. Importance de la RSE dans le futur	11
2.7. Obstacles à la mise en œuvre de la RSE	12
2.8 Principales motivations de la mise en œuvre de la RSE dans l'entreprise	12
2.9 Communication sur la RSE	13
3. Typologie des pratiques des RSE	13

¹ Enquête auprès d'une population de moyennes entreprises du Nord Pas de Calais réalisée sur la période décembre 2006 –février 2007 PROGRAMME DE RECHERCHE Corporate Social Responsibility European Commission. Programme réalisé sous la direction de Blandine Laperche, MCF-HDR, Sciences économiques
Responsable de l'enquête : Maud Herbert, MCF, Sciences de gestion
Enquêteurs : Dominique Sczerbinski, Aurélie Decuypere (Master économie et gestion de l'environnement-ULCO)

Participants au programme : Alioune Ba, MCF sciences de gestion; Michèle Clotilde, Docteur psychologie, Sophie Boutillier, MCF HDR sciences économiques; Nathalie Ferreira, post-doctorante sciences économiques, Henri Jorda, MCF sciences économiques, Serge Le Roux, Docteur sciences économiques; Joël Marcq, MCF Sciences de Gestion, Dimitri Uzunidis, MCF HDR sciences économiques.

INTRODUCTION

Le thème du développement durable est aujourd'hui d'actualité tant dans les faits (politiques publiques) que dans les théories scientifiques. Pour que le développement soit durable, le mode de fonctionnement des sociétés doit non seulement intégrer les aspects économiques (la rentabilité des activités) mais aussi les préoccupations sociales et environnementales.



Dans les entreprises, la mise en œuvre d'un mode de croissance et de développement durable est présentée par le concept de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE).

La définition la plus large de la RSE est celle de la Commission Européenne : « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes »². En d'autres termes, l'entreprise ne doit pas se soucier uniquement de sa rentabilité et de sa croissance, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux. Elle doit donc être plus attentive aux préoccupations des parties prenantes : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et société civile. Cette démarche doit être volontaire et aller au-delà des obligations légales (comme le simple respect du code du travail ou des règles environnementales). La responsabilité sociale des entreprises est donc une application microéconomique du « développement durable ».

Une entreprise socialement responsable l'est donc envers ses salariés, envers la société civile, envers l'environnement.

Envers les salariés, elle implique la mise en place de mesures telles que : Formation pour les employés, amélioration de la compatibilité entre famille et travail, processus de recrutement non discriminatoire, participation au résultat ou actionnariat des salariés, respect d'un standard social minimum sur les lieux de production étrangers, préoccupation pour la santé et la sécurité ...

Envers la société civile, exemples de mesures mises en œuvre : Promotion et soutien d'initiatives de formation, culturelles, environnementales, sociales, en faveur de l'emploi, sportives, marketing éthique ...

Envers l'environnement, exemples de mesures mises en œuvre : Recyclage des déchets, réduction de la consommation énergétique, exploitation d'énergies renouvelables, mesures pour un emploi réduit de ressources naturelles, mesures pour la réduction d'émissions polluantes, respect normes internationales, bilan écologique...

² Livre vert «Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises», COM(2001)366 Final

Le thème de la RSE est souvent étudié dans le cas des grandes entreprises. Plusieurs raisons s'associent pour expliquer ce fait :

- les effets externes dont elles sont à l'origine sont plus visibles par rapport à ceux produits par les PME
- les normes environnementales sont d'abord appliquées par les grandes entreprises (Iso 14000)
- le rapport social et environnemental qui décrit les actions des entreprises dans le domaine de la RSE est obligatoire pour les entreprises cotées en bourse (loi Nouvelles Régulations Economiques de 2001)
- le coût de la mise en place de mesures de RSE est élevé
- pour les grandes entreprises, rapidement médiatisées, le « capital réputation » est fondamental dans la stratégie.

Pourtant les très petites, petites et moyennes entreprises représentent en 2003 plus de 99,8 % du nombre des entreprises en Europe des entreprises de l'EU-25, emploient environ deux tiers de la main-d'œuvre et génèrent plus de la moitié (57,3 %) de la valeur ajoutée³. Leur pratique de la RSE est donc indispensable pour que le développement durable soit effectif. C'est pour ces raisons que la Commission Européenne a lancé des programmes de recherches visant à mieux comprendre les actions des entreprises européennes.

Le Programme de recherche de la commission européenne « Mainstreaming Corporate Social Responsibility among SMEs », dans le cadre duquel cette enquête s'inscrit vise à mieux connaître les activités des petites et moyennes entreprises dans ce domaine et à comparer les actions menées entre les différents pays européens. Cette enquête a été menée en commun avec des partenaires allemands et polonais⁴.

1. METHODE D'ENQUETE

Nous avons mené une enquête quantitative auprès de Moyennes Entreprises de la région Nord/Pas-de-Calais (et plus spécifiquement de la région Littoral dans laquelle se trouve notre université) (selon la définition de la CE : 50-249 salariés) sur la période Décembre 2006-février 2007. 567 entreprises ont été contactées (échantillon construit par la méthode de l'échantillonnage aléatoire par table des nombres au hasard) dont 251 à Dunkerque, 52 à Calais, 221 à Boulogne et 43 à Saint Omer. 116 entreprises ont accepté de répondre à ce questionnaire (collecte par téléphone et auto-administré) soit un taux de réponse de 20%.

Parmi les questionnaires collectés, certaines des entreprises détenaient en réalité moins de 50 salariés ou plus de 249. Nous avons donc travaillé sur un échantillon de 82 moyennes entreprises stricto sensu. Les résultats ont été traités par le logiciel de traitement de données statistiques SPSS 13.0 for Windows. Les principaux thèmes du questionnaire sont les suivants :

- ✓ Pratiques de RSE (salariés, environnement, société)
- ✓ Connaissances de l'entreprise en matière de RSE (état actuel et prospective)

³http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=2293,59872848,2293_61474735&_dad=portal&_schema=PORTAL#SME

⁴ Arbeitsgemeinschaft Partnerschaft in der Wirtschaft e.V. / Kassel; Deutsche Angestellten-Akademie ; gGmbH / Hamburg; Fachhochschule des Mittelstands gGmbH / Bielefeld ; Rudzki Inkubator Przedsiębiorczosci ; Sp.Z.o.o. / Ruda Slaska (PL) ; Université du Littoral Côte d'Opale / Dunkerque – Lab.RII (F)

- ✓ Facteurs entravant la mise en place de la RSE
- ✓ Motivations de la démarche de RSE
- ✓ Politique de communication de la RSE

Les 82 moyennes entreprises étudiées se répartissent dans les secteurs d'activité suivants :

Service : 31 entreprises

Industrie : 21 entreprises

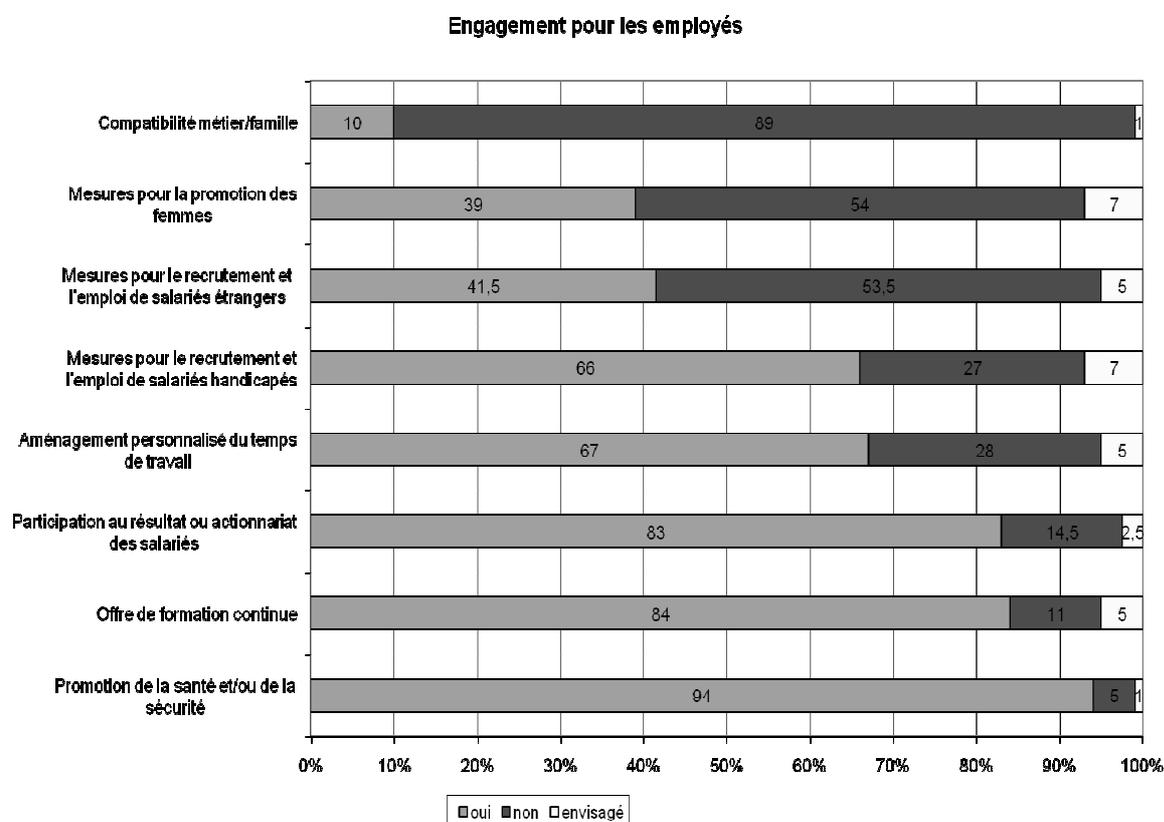
Commerce : 14 entreprises

Travaux publics : 9 entreprises

Agroalimentaire et agriculture : 7 entreprises

2. RESULTATS DE L'ENQUETE

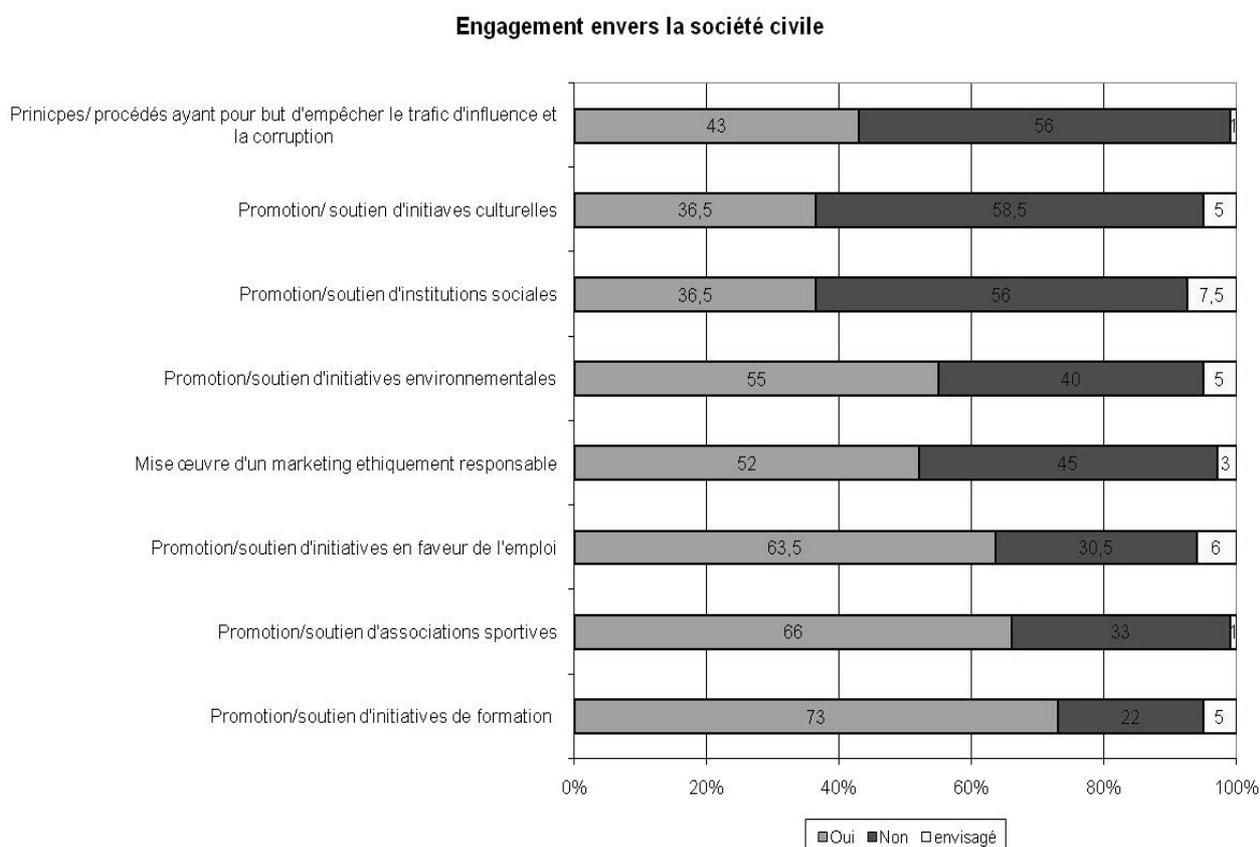
2.1. Engagement des entreprises envers les salariés



Les formes d'engagement des entreprises envers les salariés les plus pratiquées par les entreprises sont des formes traditionnelles de management, parfois même relevant des obligations légales (code du travail), ou bien des formes d'interventions aidées (subventions). Ainsi 94% des entreprises déclarent s'engager envers la santé et/ou la sécurité, 84% des entreprises mettent en place des offres de formation continue et 83% des systèmes de participation au résultat. L'aménagement personnalisé du temps de travail (67%) est devenu, avec les différentes mesures de flexibilisation du temps de travail mises en œuvre en France, une forme d'intervention classique et les emplois de personnes handicapées (41,5%) sont de plus appuyés par des subventions. Les formes qui relèvent d'un engagement au-delà des obligations et des intérêts directs de l'entreprise, sont les mesures prises pour la promotion de l'emploi des étrangers et des femmes et la compatibilité entre l'emploi et la famille. Ce sont

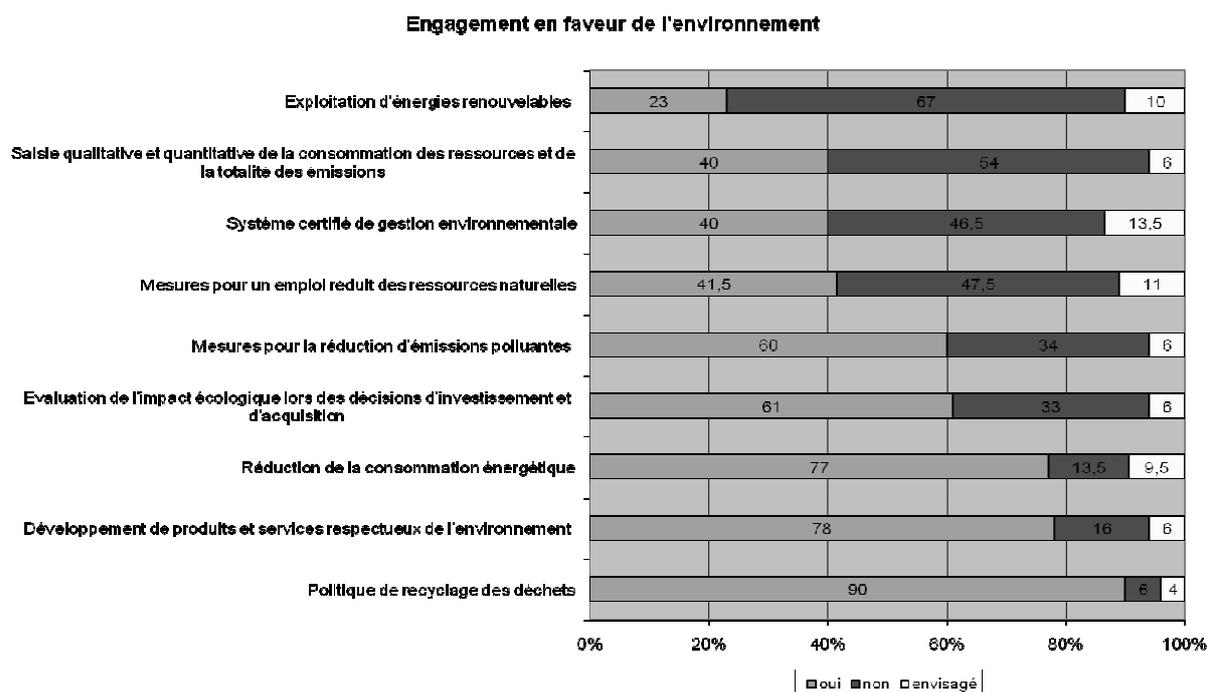
aussi ces domaines qui recueillent le moins de réponses positives des entreprises interrogées. On peut remarquer que pour les mesures qui reçoivent des réponses négatives, les entreprises n'envisagent que faiblement de les mettre en œuvre à l'avenir.

2.2. Engagement envers la société civile



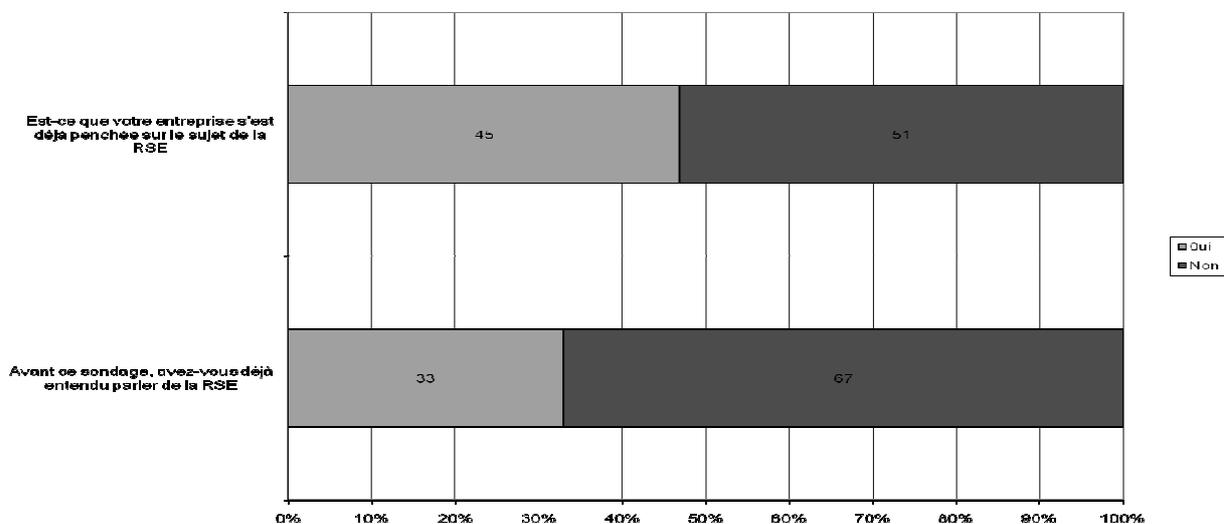
Concernant l'implication des entreprises dans les biens et services collectifs, les activités qui peuvent avoir des impacts (externalités) positifs sur les résultats des entreprises sont privilégiées comme la promotion d'initiatives de formation qui arrivent en tête (73% de réponses positives), les initiatives en faveur de l'emploi (63,5% de réponses positives), ou encore le marketing éthiquement responsable (52,5% de réponses positives) qui peut satisfaire une partie de la clientèle attirée par la question du développement durable. Hormis le soutien d'associations sportives qui reçoit un fort pourcentage de réponses positives (66%) (ce qui dénote une tradition d'intervention des entreprises dans ce domaine), les activités/initiatives culturelles, sociales ou environnementales sont moins prisées par les entreprises que nous avons interrogées. Cela s'explique sans doute parce qu'elles ont un impact moins direct ou qu'elles demandent un investissement en communication pour aboutir à des retombées positives. Les principes et procédés ayant pour but d'empêcher le trafic d'influence et la corruption intéressent 43% des entreprises. Les entreprises interrogées considèrent sans doute que ce thème est réservé aux grandes. Les entreprises qui n'ont pas d'engagements envers la société civile n'envisagent que très faiblement de le faire à l'avenir.

2.3. Engagement en faveur de l'environnement



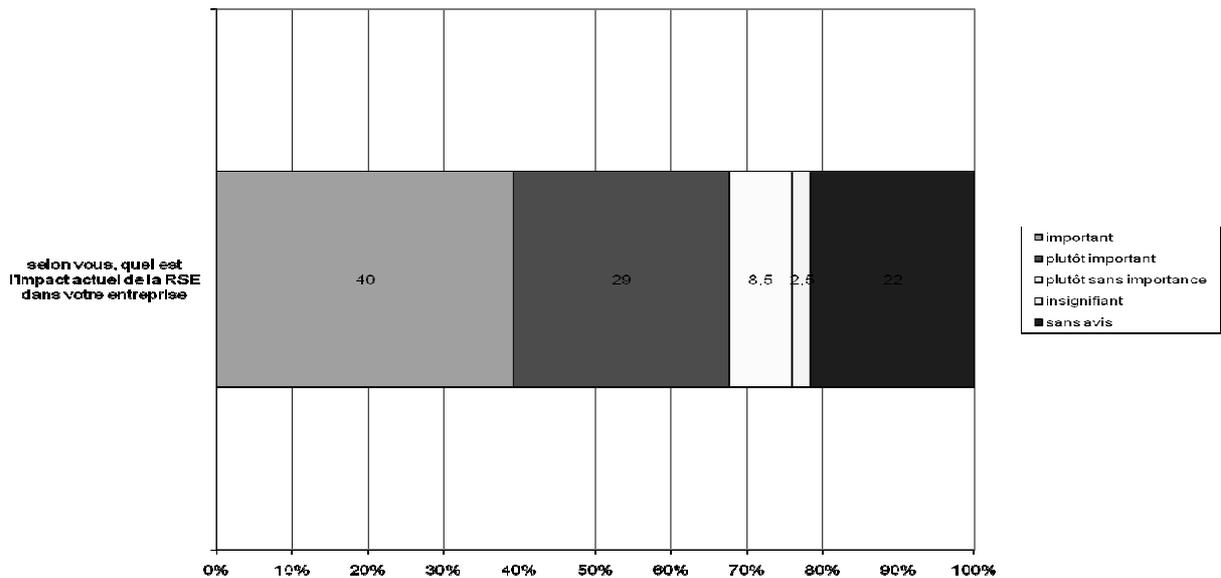
Parmi les mesures mises en œuvre par les entreprises en faveur de l'environnement, cinq mesures dépassent les 60% de réponses positives : la politique de recyclage des déchets (90% de réponses positives), puis le développement de produits et services respectueux de l'environnement (78%), la réduction de la consommation énergétique (77%), l'évaluation de l'impact écologique des décisions d'investissement et d'acquisition (61%), les mesures pour la réduction d'émissions polluantes (60%). L'exploitation d'énergies renouvelables arrive en queue de peloton, parce que cela demande des investissements lourds ?, une politique d'investissements à long terme ?, parce que leur mise en œuvre nécessite plus de temps ? 13,5% des entreprises interrogées déclarent envisager à l'avenir mettre en œuvre des systèmes certifié de gestion environnementale. Ceci peut refléter l'importance des grandes entreprises dans le bassin d'emploi que nous avons étudié ; les donneurs d'ordre étant souvent à l'origine de la standardisation de leurs sous-traitants.

2.4. Connaissance de la RSE



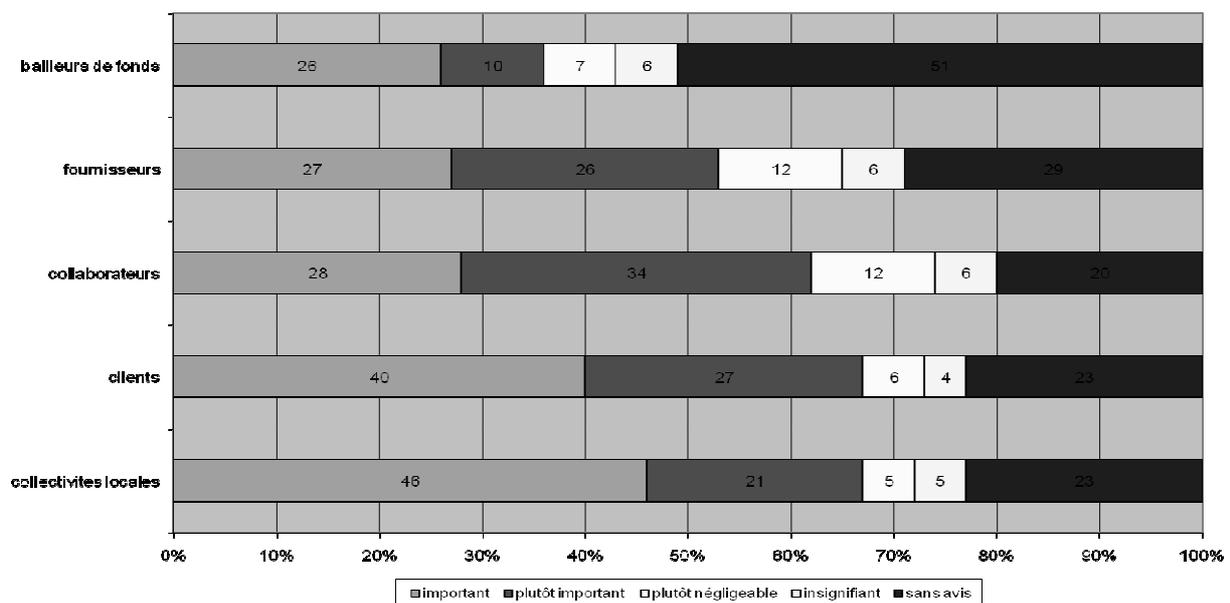
Plus de la moitié des entreprises interrogées déclarent que leur entreprise ne s'est pas penchée sur le sujet de la RSE et 67% n'en ont jamais entendu parler. Ceci peut paraître étonnant compte tenu du fait que la responsabilité sociale des entreprises est un thème très à la mode et que de nombreuses associations professionnelles s'en sont emparées. Seules 33% des entreprises interrogées avaient déjà entendu parler de la RSE alors que 45% des entreprises se sont déjà penchées sur ce sujet. La RSE, de part l'étendue de ses problématiques est donc pratiquée dans les faits sans qu'une connaissance intellectuelle du concept s'associe à sa pratique. Notons toutefois que les résultats intègrent aussi un des biais de l'enquête : le répondant au questionnaire n'était peut être pas au courant du terme utilisé pour décrire le phénomène qui consiste à prendre en compte le bien être des salariés, les problématiques de la société civile ou encore l'environnement.

2.5. Importance de la RSE pour l'entreprise et pour ses parties prenantes



Au total, c'est près de 70% des entreprises que nous avons interrogées qui considèrent que la RSE a un impact en interne dans l'entreprise, et seulement 10% qui pensent le contraire (les autres ne se prononçant pas).

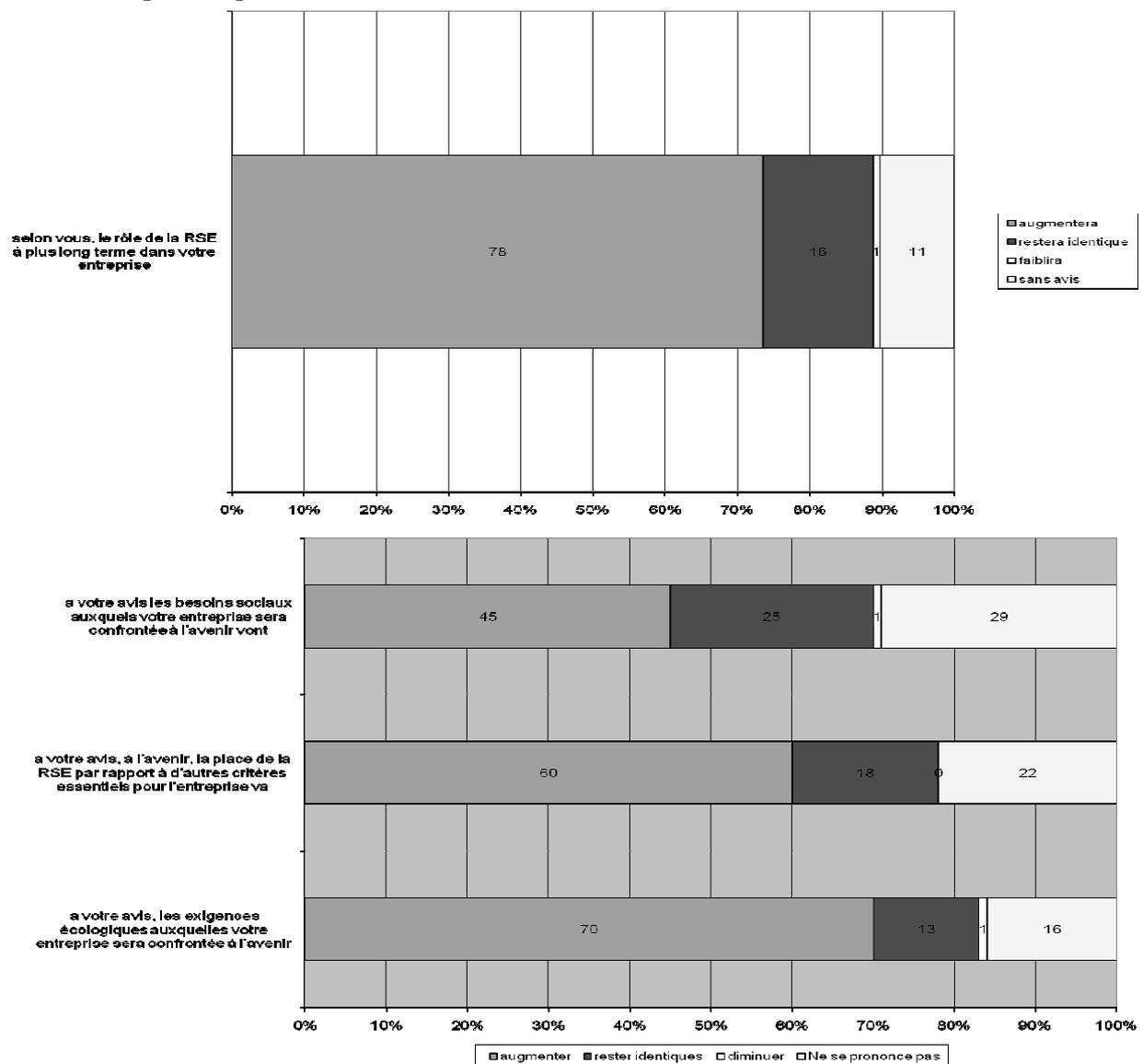
A votre avis, quelle est l'importance de la RSE pour vos :



Selon les entreprises interrogées, ce sont les collectivités locales qui sont les plus sensibles à la mise en œuvre de la RSE, suivies des clients. En revanche, c'est, selon elles, les collaborateurs de l'entreprise, les fournisseurs et les bailleurs de fonds qui se sentent les moins concernés. Cette perception du rôle important des collectivités locales dans la mise en œuvre de la RSE semble traduire l'idée que la RSE serait davantage portée par la société civile que par la société industrielle. La RSE apparaîtrait ainsi comme un changement impulsé de l'extérieur.

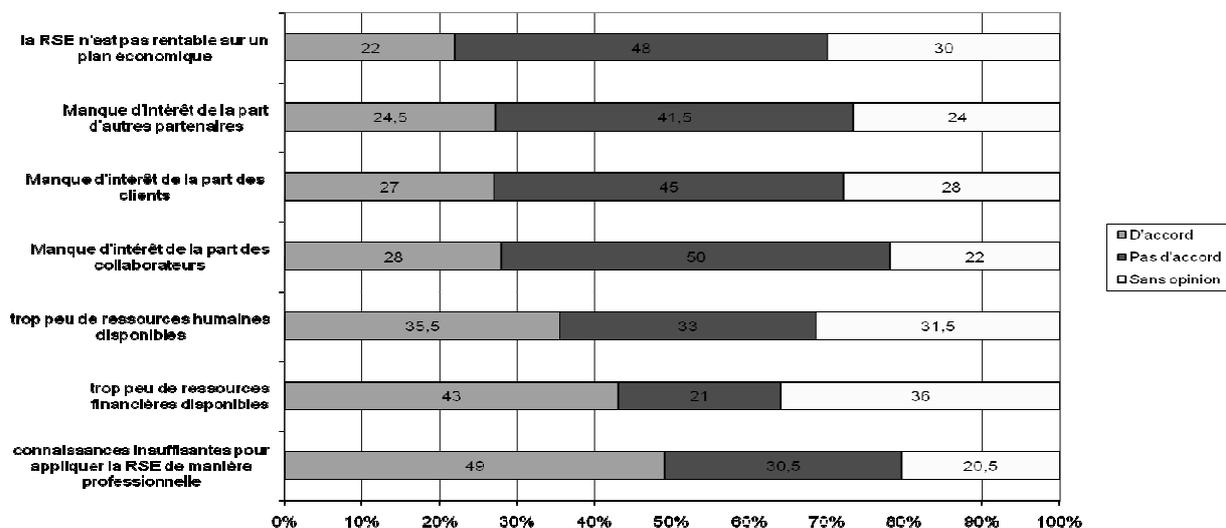
2.6. Importance de la RSE dans le futur

Dans le futur, 78% des entreprises interrogées considèrent que l'importance de la RSE se renforcera, en priorité les exigences écologiques. 60% des entreprises considèrent que le bien-être de ses salariés, l'environnement et la société civile prendront une place croissante, comparés à d'autres critères essentiels pour l'entreprise, comme l'accroissement des ventes et les résultats financiers. En revanche, les besoins sociaux sont moins considérés comme déterminants à l'avenir, ce qui s'explique sans doute par le fait que les entreprises sont déjà relativement actives dans ce domaine (engagement envers les salariés). Cela peut aussi traduire de la part des entreprises interrogées l'idée que la législation du travail deviendra à l'avenir de plus en plus flexible.



2.7. Obstacles à la mise en œuvre de la RSE

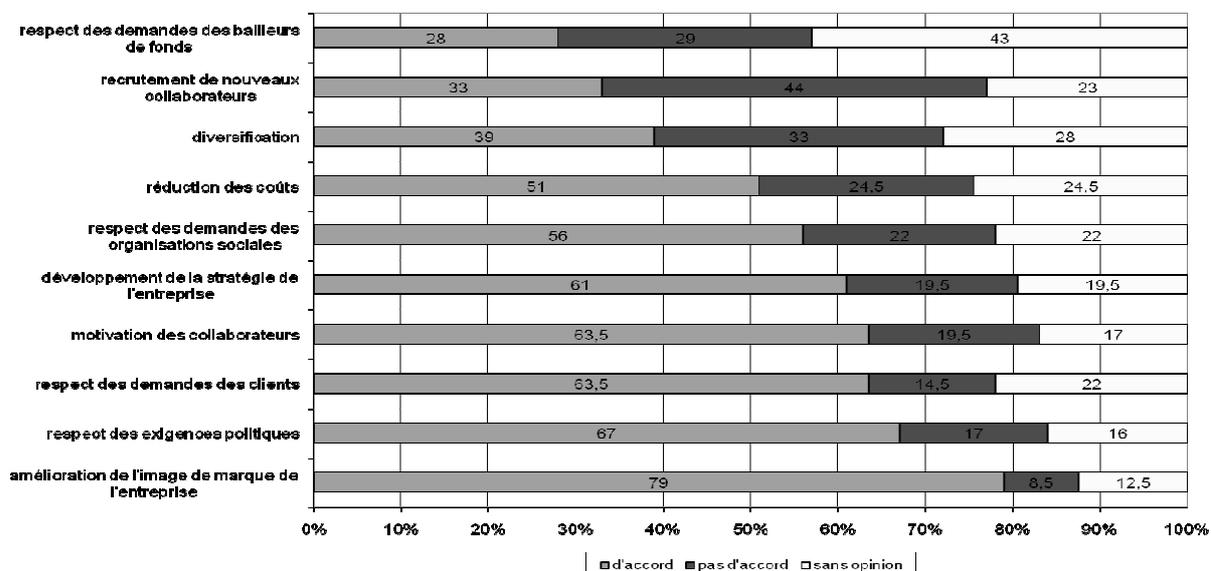
Quels sont, à votre avis, les obstacles qui pourraient entraver la mise en œuvre de la RSE dans votre entreprise



Au sujet des obstacles à la mise en œuvre de la responsabilité des entreprises, notre échantillon met en avant leur manque de connaissance du sujet (pour 49% des entreprises) ainsi que les ressources financières et humaines, considérées comme insuffisantes (respectivement pour 43% et 35,4% des entreprises). En revanche, selon elles, le problème ne réside pas de façon majeure dans un manque d'intérêt de l'entreprise (seulement 22% considèrent que la RSE n'est pas rentable). Près de 30% des entreprises pensent toutefois qu'il existe un manque d'intérêt de la part de leurs collaborateurs ou de leurs clients.

2.8. Principales motivations à la mise en œuvre de la RSE dans l'entreprise

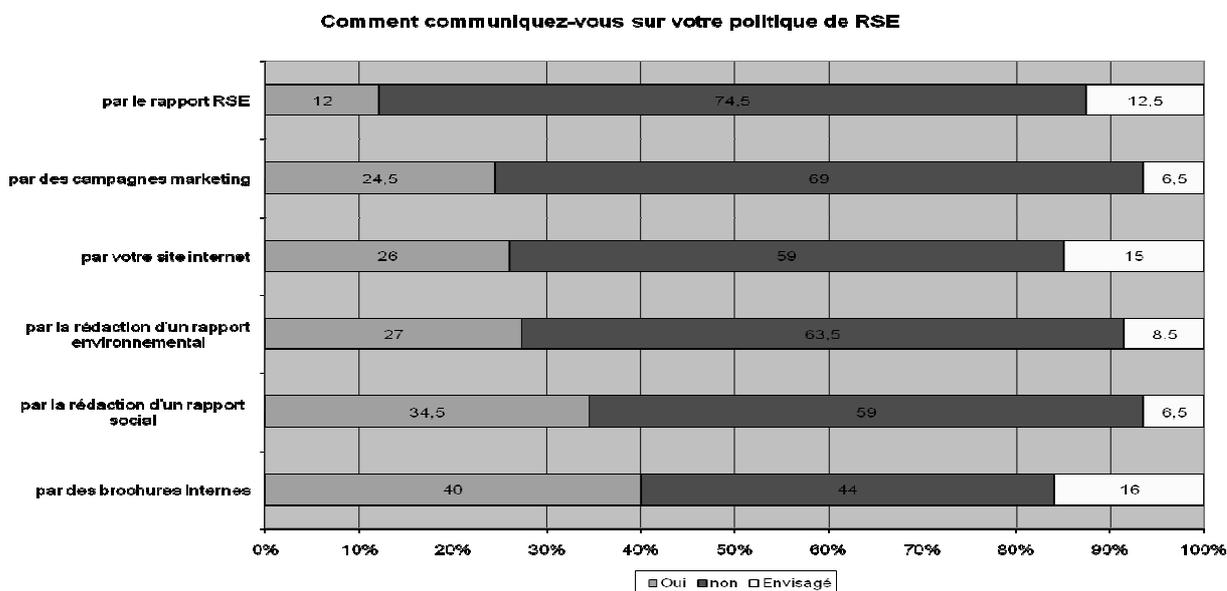
Dans votre entreprise, la RSE s'intègre dans une démarche de...



Il ressort de cette question que le « capital réputation » est important pour les moyennes entreprises et qu'il n'est pas réservé aux grandes entreprises (cf. introduction). En effet, près de 80% des entreprises considèrent que la mise en œuvre de la RSE est un moyen d'améliorer leur image de marque. Parmi les motivations les plus citées viennent ensuite le respect des exigences politiques, la demande des clients, la motivation des collaborateurs, le développement de la stratégie de l'entreprise et le respect des organisations sociales

(organisations non gouvernementales, etc.). Les réductions de coûts sont moins citées, même si 51% des entreprises considèrent que c'est une motivation importante. Mettre en place la RSE pour respecter les demandes des bailleurs de fonds, pour recruter de nouveaux collaborateurs ou pour diversifier l'activité apparaissent moins déterminants pour les entreprises interrogées.

2.9. Communication sur la RSE



La communication sur la RSE semble assez peu pratiquée par les entreprises que nous avons interrogées. La communication semble avant tout interne, puisque 40 % des entreprises interrogées utilisent les brochures internes. 34,4% d'entre elles intègrent la RSE dans le rapport social, et 27% dans le rapport environnemental. En revanche, seules 12% des entreprises interrogées rédigent un rapport spécifique. Concernant la communication externe, moins pratiquée, 26% des entreprises communiquent sur la RSE par le biais du site internet et 24,5% par des campagnes marketing.

3. TYPOLOGIE DES PRATIQUES DES RSE

A partir de cette enquête, nous avons élaboré une typologie des pratiques de RSE

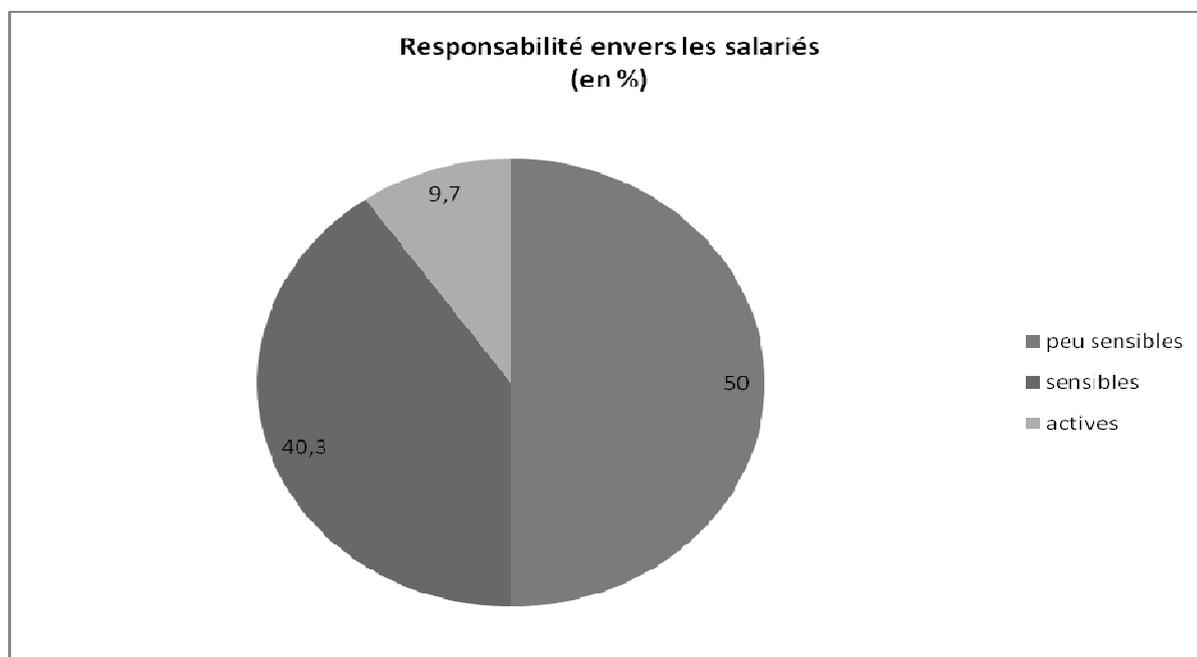
D'abord, pour chaque aspect de la RSE (envers les salariés, la société civile, l'environnement), nous avons classé les entreprises en 3 catégories :

- les entreprises « peu sensibles » sont celles dont les réponses négatives sont supérieures à la moyenne des réponses négatives
- les entreprises « sensibles » sont celles dont les réponses positives sont supérieures à la moyenne des réponses positives
- les entreprises « actives » sont celles dont les réponses positives sont supérieures à la moyenne des réponses positives **et** qui répondent positivement à la question dite « discriminante », c'est à dire celle qui recueille le moins de réponses positives pour chaque aspect de la RSE

Responsabilité envers les salariés :

Responsabilité envers les salariés	
<i>Rappel des questions posées : vous engagez-vous pour vos employé(e)s sur les points suivants...</i>	
...Aménagement personnalisé du temps de travail	
...Offres de formation continue	
...Promotion de la santé/sécurité	
...Participation au résultat/actionnariat salarié	
...Compatibilité métier/famille	
...Mesures pour la promotion des femmes	
...Mesures pour le recrutement et l'emploi de salariés étrangers	
...Mesures pour le recrutement et l'emploi de salariés handicapés	
Moyenne des réponses positives	60.56%
Moyenne des réponses négatives	35.18%

En foncé : question discriminante

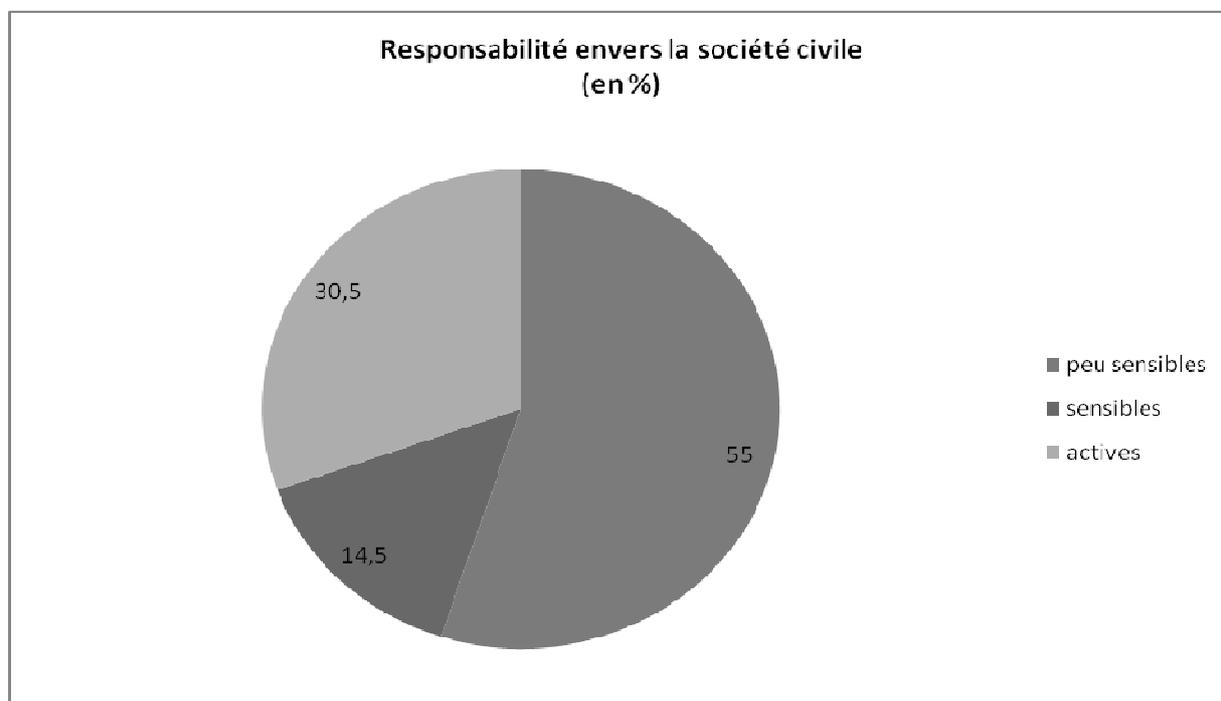


50% des entreprises interrogées sont « peu sensibles » dans le domaine de la responsabilité envers les salariés. Leurs réponses sont plus négatives que la moyenne des réponses négatives de l'échantillon. 40,3 % sont sensibles, c'est-à-dire que leurs réponses positives dépassent la moyenne des réponses positives. 9,7% sont « actives ». Leurs réponses positives dépassent la moyenne, et elles s'engagent dans le domaine qui reçoit relativement le moins de réponses, ici la compatibilité métier/famille.

Responsabilité envers la société civile :

Responsabilité envers la société civile	
<i>Rappel des questions posées : vous engagez-vous pour vos employé(e)s sur les points suivants...</i>	
<i>...Promotion /soutien d'initiatives de formation</i>	
<i>...Promotion /soutien d'initiatives culturelles</i>	
<i>...Promotion /soutien d'initiatives environnementales</i>	
<i>...Promotion/ soutien d'institutions sociales</i>	
<i>...Promotion / soutien d'initiatives en faveur de l'emploi</i>	
<i>...Promotion / soutien d'associations sportives</i>	
<i>...Mise en œuvre d'un marketing éthiquement responsable</i>	
<i>...Principes/ procédés ayant pour but d'empêcher le trafic d'influence et la corruption</i>	
Moyenne des réponses positives	53.18%
Moyenne des réponses négatives	42.62%

En foncé : question discriminante

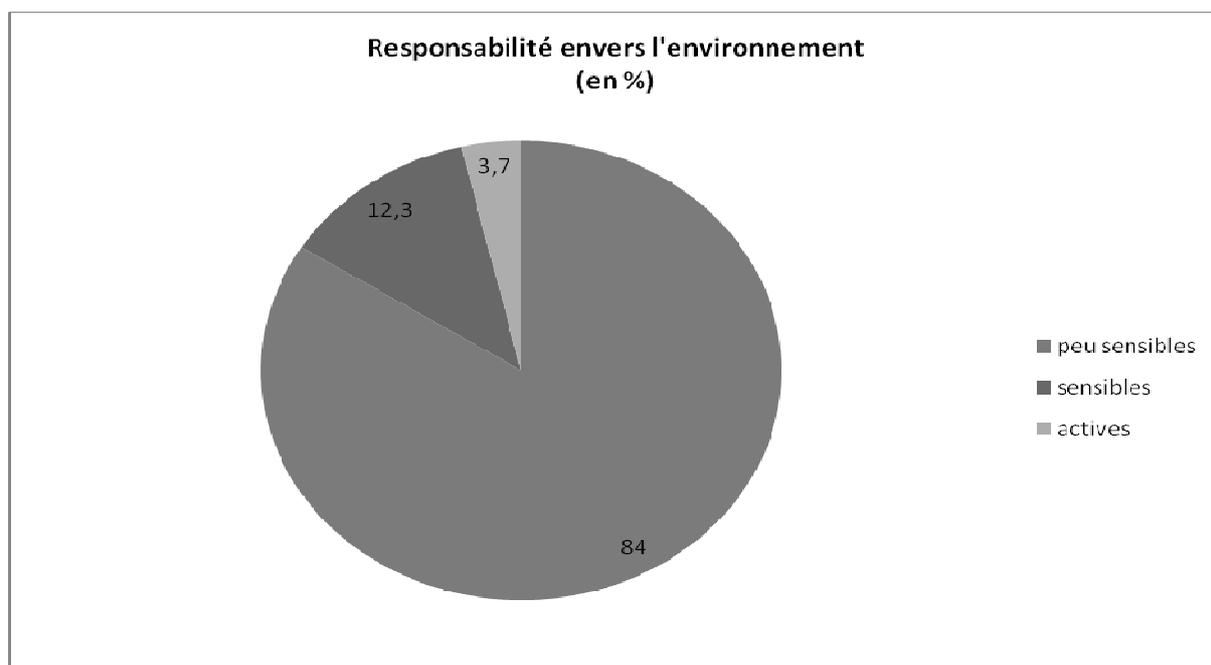


55% des entreprises sont peu sensibles envers la société civile, elles sont 14,5% à être sensibles, et 30,5% sont actives dans le domaine de la société civile, c'est-à-dire qu'elles intègrent dans leur engagement la question discriminante qui est ici la promotion d'initiatives culturelles. En effet, la promotion d'initiatives culturelles et la promotion d'institutions sociales reçoivent toutes les deux le plus faible taux de réponses positives (36,5%) (bien que plus élevé que les questions discriminantes des autres domaines de la RSE). Par contre, la promotion d'initiatives culturelles est moins envisagée dans l'avenir que la promotion d'institutions sociales (5% contre 7%). C'est pourquoi la promotion d'initiatives culturelles peut-être considéré comme la question discriminante.

Responsabilité envers l'environnement

Responsabilité envers l'environnement	
<i>Rappel des questions posées : vous engagez-vous en faveur de l'environnement sur les points suivants.</i>	
<i>...Développement de produits / services respectueux de l'environnement</i>	
<i>...Politique de recyclage des déchets</i>	
<i>...Réduction de la consommation énergétique</i>	
<i>...Exploitation d'énergies renouvelables</i>	
<i>...Mesures pour un emploi réduit de ressources naturelles</i>	
<i>...Mesures pour la réduction d'émission polluantes</i>	
<i>...Evaluation de l'impact écologique lors des décisions d'investissement et d'acquisition</i>	
<i>...Système certifié de gestion environnementale</i>	
<i>...Saisie qualitative et quantitative de la consommation des ressources et de la totalité des émissions (bilan écologique)</i>	
Moyenne des réponses positives	56.72%
Moyenne des réponses négatives	35.16%

En foncé : question discriminante



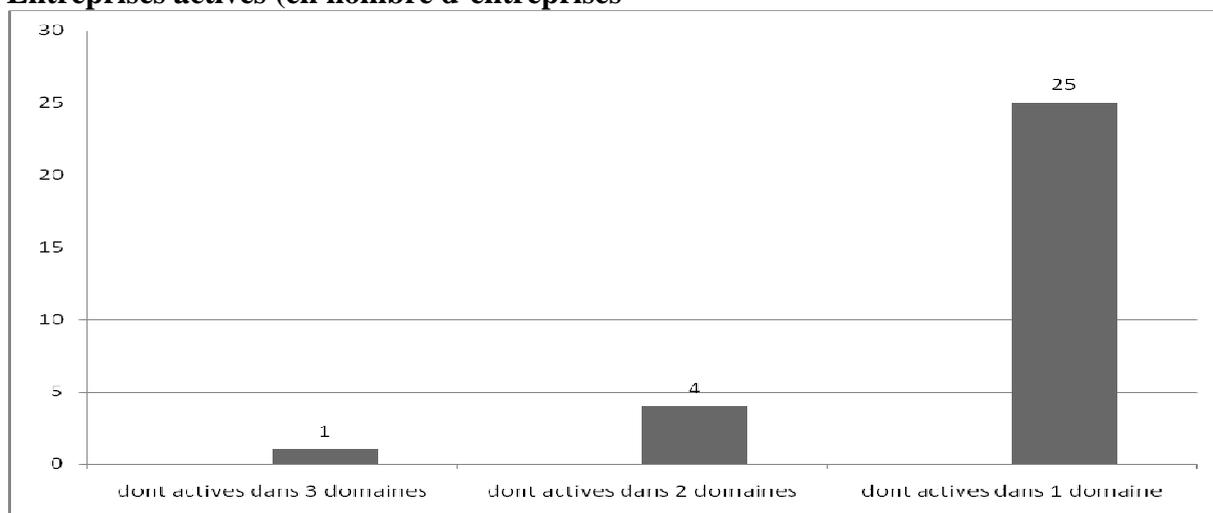
84% des entreprises sont peu sensibles à l'environnement, c'est-à-dire que leurs réponses négatives dans ce domaine sont supérieures à la moyenne. 12,3% sont sensibles et seulement 3,7 sont actives. Dans ce dernier cas, elles intègrent dans leurs actions positives envers l'environnement l'exploitation d'énergies renouvelables, qui est la question qui reçoit globalement le moins de réponses positives.

C'est donc dans le domaine de la société civile que l'on trouve le plus d'entreprises actives. Puis viennent la responsabilité envers les salariés et enfin envers l'environnement. Il faut toutefois noter que, dans le domaine de la société civile, la moyenne des réponses positives est plus faible (53,18%) comparée à la moyenne des réponses positives des autres domaines de la RSE (60,56% pour la responsabilité envers les salariés et 56,72% pour la responsabilité envers l'environnement), ce qui facilite l'accession des entreprises au rang d'entreprises « actives ». En revanche, dans le domaine de la responsabilité envers les salariés, la moyenne

des réponses positives est la plus haute (60,56%) et l'on trouve presque 10% d'entreprises « actives », ce qui montre l'intérêt porté par les entreprises à leurs salariés.

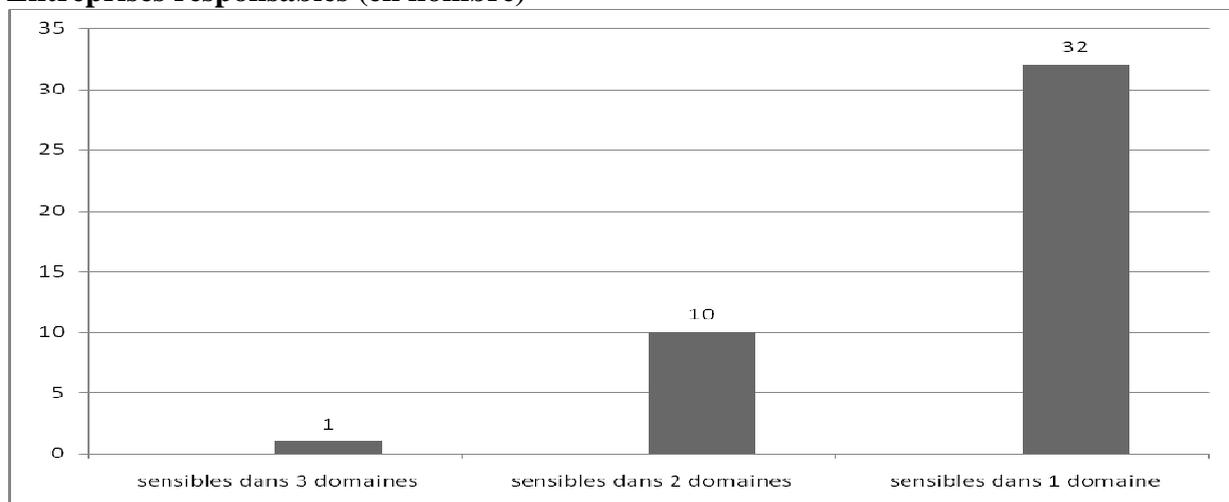
Pour les entreprises peu sensibles, la moyenne des réponses négatives est à égalité (environ 35%) dans deux domaines (la responsabilité envers les salariés et la responsabilité envers l'environnement) mais aussi plus faible que dans le domaine de la responsabilité envers la société civile (42%). Pourtant le score des entreprises peu sensibles est bien plus élevé dans le domaine de l'environnement (84%) que dans le domaine de la responsabilité envers les salariés (50%). C'est donc bien dans le domaine de l'environnement que les entreprises que nous avons interrogées sont les moins impliquées. Nous avons ensuite classé les entreprises en recoupant les entreprises peu sensibles, sensibles et actives de chaque catégorie. Il est possible d'en tirer les enseignements suivants :

Entreprises actives (en nombre d'entreprises)



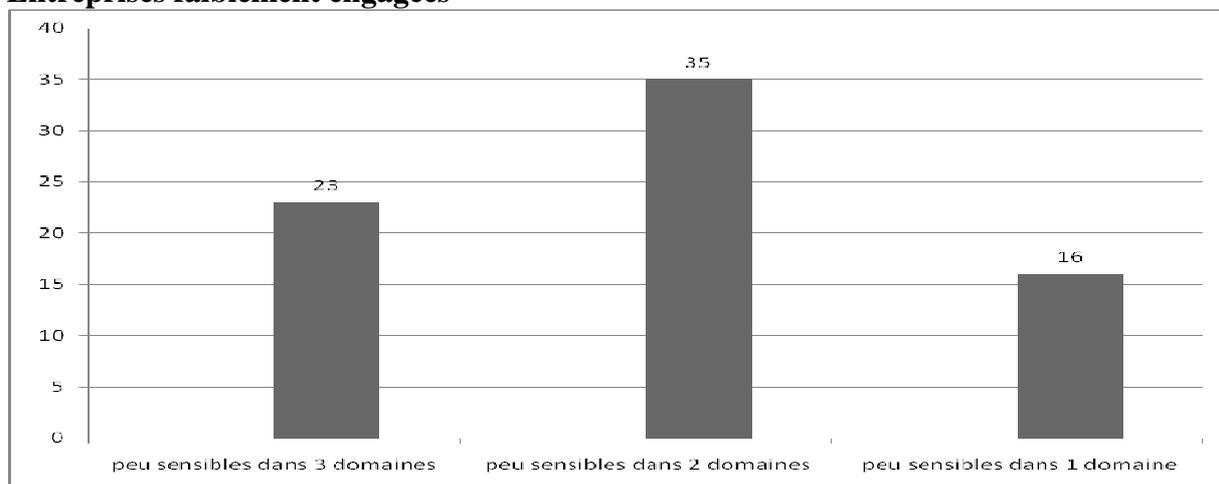
Ce graphe montre qu'il y a très peu d'entreprises véritablement engagées dans la RSE : une seule est active dans les trois domaines : envers les salariés, la société civile et l'environnement. Après recherche dans la base de données, nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'une entreprise industrielle (cimenterie) assise sur un groupe industriel puissant, ceci expliquant sans doute cela. 4 entreprises sont actives dans deux domaines. Les entreprises actives se spécialisent pour 25 d'entre elles sur un seul domaine.

Entreprises responsables (en nombre)



Les entreprises sensibles dans 1, 2 ou 3 domaines de la RSE, que l'on peut considérer comme des entreprises « responsables » sont plus nombreuses, 43 au total. Lorsqu'elles sont responsables, il faut noter que leur engagement porte surtout sur un seul des domaines de la RSE. Une seule entreprise est sensible dans les trois domaines et 10 le sont dans deux domaines.

Entreprises faiblement engagées



Les entreprises faiblement impliquées sont les plus nombreuses, 74 au total, et la majorité d'entre elles sont peu sensibles dans deux des domaines de la RSE soit 35. 23 sont peu sensibles dans trois domaines et 16 sont peu impliquées seulement dans l'un des domaines de la RSE.